

**Septembre 2013**

## **L'association Régionale des Industries Alimentaires du Centre (ARIAC) aide ses adhérents à optimiser le financement de leurs opérations d'efficacité énergétique grâce à NR-PRO**

**L'ARIAC, Association Régionale des Industries Alimentaires du Centre, met à disposition de ses adhérents un nouvel outil permettant de comparer les primes liées aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dont ils peuvent bénéficier lors d'opérations d'efficacité énergétique. Ce service est construit sur la base de la plate-forme NR-PRO.**

Le programme des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) a pour objet d'encourager les économies d'énergie. Dans le cadre de ce dispositif, des primes ' énergie ' sont versées par les fournisseurs d'énergie aux entreprises qui réalisent des travaux d'efficacité énergétique. Ces primes peuvent financer jusqu'à 40% du montant des investissements.

Chaque fournisseur d'énergie est libre de déterminer le montant des primes qu'il verse. Pour un même projet, les primes peuvent donc varier de façon très significative d'un fournisseur à l'autre. Il est très difficile pour les entreprises d'identifier quels fournisseurs d'énergie proposent l'offre la plus intéressante.

C'est pour aider ses adhérents que l'ARIAC a mis en ligne sur son site web (<http://www.aria-centre.org/>) un référentiel des travaux d'économie d'énergie et un comparateur de primes basés sur la solution de NR-PRO ([www.nr-pro.fr](http://www.nr-pro.fr)).

Outre cet outil, les adhérents de l'ARIAC disposent d'une assistance technique et administrative (5/7 – 9h/18h) pour répondre à leurs questions en matière de certificats d'économie d'énergie.

Grâce à ce nouveau service, l'ARIAC pourra par ailleurs fédérer les opérations d'efficacité énergétique de ses adhérents et en extraire des statistiques. Il pourra en outre faire la promotion de bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie développant ainsi une émulation positive entre ses adhérents.

M. VILLEVALOIS, délégué général de l'ARIAC, explique son action auprès de ses adhérents : « Les industries agro-alimentaires sont dans une recherche constante de compétitivité. Nous les accompagnons pour cela par le biais d'actions collectives, de formations et de clubs qui permettent des échanges. Proposer la plate-forme NR-PRO est une manière complémentaire de les inciter et de les aider à optimiser leurs dépenses énergétiques et leurs investissements. Nous avons choisi NR-PRO car la solution est facile de mise en œuvre et s'intègre parfaitement avec notre site Internet. »

## **A propos :**

**ARIAC** (<http://www.aria-centre.org/>) : L'ARIAC est l'association régionale des industries alimentaires de la région Centre. Elle rassemble tous les acteurs de la filière agroalimentaire régionale (Entreprises, Organismes de formation, centres techniques et Collectivités locales et organismes économiques). Créée en 2008 à l'initiative d'entreprises pionnières et forte mi 2013 de plus de 105 adhérents dont 76 entreprises, elle a pour mission :

- d'accompagner la structuration et le développement du secteur agroalimentaire en région Centre
- d'être un acteur régional reconnu, auprès des entreprises, mais aussi des représentants politiques et économiques.

**NR-PRO** ([www.nr-pro.fr](http://www.nr-pro.fr)) : 1<sup>er</sup> comparateur indépendant des offres liées aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE). NR-PRO est lauréat du Réseau Entreprendre, du Réseaux INITIATIVES et labellisé par le pôle de compétitivité CAPENERGIES.

## **Contacts :**

ARIAC (Philippe VILLEVALOIS) : 02 38 71 90 11

NR-PRO (François AMADEI) : 04 82 53 25 64

